

## Le Maroc en 2017

Le Maroc a été élu **Président de la Deuxième réunion intergouvernementale d'experts pour l'établissement d'une « Déclaration de principes éthiques en rapport avec le changement climatique »** qui s'est tenue au siège de l'UNESCO à Paris, du 27 au 30 juin 2017. L'objectif de cette réunion visait la finalisation du projet de « *Déclaration de principes éthiques en rapport avec le changement climatique* », en vue de son adoption par la 39<sup>e</sup> session de la conférence générale de l'UNESCO qui s'est tenue, à Paris, en novembre 2017.

En septembre, le Maroc a accueilli la **Deuxième édition du sommet Climate Chance**, qui se présente comme l'événement majeur des acteurs de la société civile engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique. Quelque 2000 participants de 80 nationalités, parmi lesquels les présidents de la COP 20, Manuel Pulgar-Vidal, et de la COP 22, Salaheddine Mezouar, se sont rassemblés à Agadir. Elle a abouti à la déclaration, dite **Déclaration d'Agadir**, présentée lors de la clôture de ce sommet, **dans laquelle les acteurs non étatiques se sont engagés sur un ensemble de mesures concrètes à appliquer en priorité pour la lutte contre le réchauffement climatique.**

## Les actions du Maroc à la COP 23

Le Maroc, qui a ratifié la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en 1997, a été le premier pays africain à accueillir ce sommet en 2001 à Marrakech (COP7) qui a permis d'activer les mécanismes du Protocole de Kyoto et renforcer le rayonnement du Maroc à l'échelle internationale, jusqu'à l'organisation réussie de la COP 22 à Marrakech et la contribution effective de la délégation marocaine au processus de négociations qui a abouti à la « Déclaration de Marrakech ».

Lors de la COP 23, le Maroc s'est engagé à :

- **Renforcer sa collaboration et sa coopération avec certains pays africains** (Guinée et Gabon, notamment).
  - **Mettre au cœur de ses priorités la gouvernance locale, la régionalisation axée sur le développement local, et la création d'emplois.**
  - Par ailleurs, le Maroc entreprend des initiatives dans la promotion d'une **économie verte** et inclusive depuis plusieurs années en étroite collaboration avec des partenaires de développement internationaux.
  - **Une série de programmes de renforcement de capacités sur la croissance verte au Maroc est déjà lancée à travers un premier atelier qui s'est focalisé sur le concept de la croissance verte, du développement des territoires verts**, en s'appuyant sur l'expertise du GGGI (*Global Green Growth Institute* - organisation internationale, dont le siège est à Séoul, en Corée du Sud). Pour opérationnaliser leur partenariat, le Secrétariat d'Etat Chargé du Développement Durable a organisé conjointement avec le Global Green Growth Institute (GGGI) un atelier sur « **La croissance Verte et le Développement des Territoires Verts au Maroc** », les 23 et 24 octobre 2017 à Rabat. **Une rencontre qui a permis d'engager un dialogue constructif et évolutif autour du concept de la croissance verte et le développement des territoires verts au Maroc, pour une meilleure mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD).**
-